Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux

APPEL A PROJET - RESIDENCE MISSION

Dans le cadre d'une Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture C.T.E.A.C.

PREAMBULE

Sur la période 2014-2017, la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux s'est engagée dans une démarche de C.T.E.A.C. initiée par la DRAC Rhône-Alpes et répondant aux objectifs arrêtés par l'Etat en matière d'éducation artistique et culturelle participant à la construction de la personne.
Trois résidences d'artistes ont été conduites auprès de publics divers.

Aujourd'hui la CCDB renouvelle son engagement par la mise en œuvre d'une nouvelle C.T.E.A.C. sur la période 2018-2021, aux côtés de ses partenaires (Etat, Région, Département, CAF).
Pour l'aider dans ce projet, elle a fait réaliser au printemps 2018 un diagnostic de territoire en matière d'éducation artistique et culturelle.

Dans ce cadre, la CCDB souhaite mettre en place une résidence – mission artistique confiée à un artiste, une compagnie ou un collectif d'artistes (nommé génériquement "l'artiste") pour une durée de 3 ans et lance pour cela un appel à projet.

NB : ce présent appel à projet comporte en annexe des extraits du diagnostic réalisé par Récoltes; extraits auxquel il faut se référer pour plus de précisions sur les différents chapitres de l'appel à projet.

LE TERRITOIRE (cf. annexe)

La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux réunit 21 communes et 9 360 habitants, Dieulefit est le bourg centre avec 3 150 habitants.
Elle se situe dans la Drôme à 25 km à l'est de Montélimar et est classée en zone de revitalisation rurale.

Le territoire posséde un réseau d'associations dense dans différents domaines :- culturel, socio-éducatif, socio-médical, sportif, citoyen …-

dont une petite cinquantaine qui participent à la dynamique culturelle du territoire (recensement CCDB et Conseil Départemental).

dont plusieurs structures culturelles : médiathèques, musées, cinéma, librairie, galeries … actives toute l'année.

La C.T.E.A.C. (cf. annexe)

La C.T.E.A.C. promeut le partage d'une éducation à l'art et par l'art, pour et par tous. L'éducation artistique et culturelle dans la transversalité des publics et des métiers fabrique de l'en commun
Elle s'appuie sur les trois piliers de l'E.A.C. :

- La pratique artistique : engager les publics dans une pratique singulière et collective.
- La rencontre des œuvres, des artistes : donner à voir, mettre en contact le plus direct possible avec les processus et les objets artistiques et culturels.
- La connaissance et la compréhension des enjeux de l'art : encourager une pratique réflexive et le développement de l'esprit critique.

Les objectifs poursuivis par les partenaires signataires sont :

- Favoriser l'émergence de parcours d'éducation artistique et culturelle sur tous les temps de vie des enfants et des jeunes (temps scolaire, périscolaire et temps de loisir)
- Inviter les habitants du territoire, constitués en association ou non, à s'emparer des propositions pour développer leurs propres parcours, notamment via des pratiques amateurs.
- Établir les conditions et les dispositions de la pérennité de ces parcours.

Plus particulièrement, la CCDB veut que les actions menées dans le cadre de la C.T.E.A.C. soient vectrices de partenariats et de mise en réseau de différents acteurs et différents publics. Elle cherche à renforcer les coopérations et les partages des compétences, à développer les co-constructions de projets.
Par ce projet, elle veut également favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et à la dynamique culturelle du territoire afin que ces dernières soient un des facteurs du « vivre ensemble » et du partage.

La résidence-mission, dans ses contenus et modalités de mise en œuvre, doit participer à ces objectifs.

LA RESIDENCE

Ses contenus spécifiques

- Mener un travail sur la durée (3 ans), inscrit et pensé dans le temps.
- Investir le territoire dans son ensemble par un projet qui maille les espaces et les personnes. Le projet de résidence doit être en lien direct avec le territoire et une de ses caractéristiques doit être l'itinérance (des actions, des rencontres, des propositions).
- Proposer divers temps :
    - Des ateliers de pratiques et/ou de rencontres avec les publics ciblés permettant une découverte de la démarche de création et de l'univers de l'artiste.

      Les ateliers de pratique seront co-construite entre artistes et structures/personnes bénéficiaires et sur plusieurs séances/interventions – pas de "saupoudrage".

      Ils permettront une expérience et une appropriation personnelle à partir d'une pratique collective.
    - Des temps de rencontres fédérateurs associant plus largement les publics et partenaires et la population - ou s'appuyer sur les temps qui existent déjà (festivals, programmations, manifestations diverses …)
    - Des temps de découverte du travail et de l'univers de l'artiste, notamment en début de résidence (petites formes, expositions, performances …)
- Favoriser une mise en réseau et un partenariat entre les différents acteurs et les différents publics.
- Penser la résidence quand l'artiste est absent du territoire; la faire vivre aussi durant ses périodes d'éloignement.

Les publics prioritaires (cf. annexe)

L'éducation artistique et culturelle au regard des politiques prioritaires nationales et locales cible particulièrement :

- les jeunes générations - petite enfance, enfance, adolescence, jeunesse - qu'ils vivent en famille ou au sein d'établissements d'accueil ordinaires ou spécialisés. Dans tous les temps de leur vie, temps scolaire, péri-scolaire, extra-scolaire.
- les personnes qui pour des raisons culturelles, économiques, géographiques, physiques n'ont pas d'accès simple à la pratique et à la vie artistique et ont peu d'espace de liberté d'expression culturelle.

Sont concernés sur la CCDB :

- Les personnes âgées en institution ou vivant chez elles
- Les jeunes en temps scolaire et hors temps scolaire et les jeunes en institutions spécialisées
- La petite enfance (avant 3 ans)
- Les adultes en institutions spécialisées

La résidence s'attachera à élargir progressivement le projet, au fil d'une programmation prévue sur trois années, pour intégrer chaque année des nouveaux groupes parmi les publics prioritaires.

Les partenariats et les corrélations possibles

Localement, il faudra veiller à penser finement et à anticiper le partenariat entre artiste en résidence, médiateurs culturels, professionnels des structures spécialisées.

Une fois arrivé sur le territoire, et après un temps de prise de connaissance, l'artiste en résidence pourra co-construire son projet en binôme avec un ou des artiste.s / structure.s culturel.s du territoire.

Un appel à projet -et un financement spécifique - sera destiné à soutenir 1 ou 2 action.s portée.s par des acteurs artistiques et culturels du territoire en adéquation avec la résidence d'artiste.s.

D'autres résidences ou missions spécifiques pourront être mises en œuvre durant les trois ans et qui seront en corrélation avec la démarche et le projet de l'artiste en résidence :

- avec Radio là, web radio - média local participatif, avec un élargissement possible à d'autres web radios ou FM locales.
- avec un auteur

Ces éléments peuvent être pris en compte dans le projet de résidence.

La durée et le calendrier

Résidence triennale sous réserve de reconduction annuelle après bilan partagé.

De l'automne 2018 au printemps 2021.

L'artiste concentrera ses temps de présence entre le mois d'octobre et le mois d'avril.

Il est attendu entre 6 et 7 semaines de présence annuelle qui représenteront entre 60 et 70 demi-journées sur site : temps de prises de contact/concertations/réunions, interventions, temps fédérateurs, temps de bilan (en mai plutôt).

Le budget

Entre 20 000 € et 25 000 € TTC recouvrant l'ensemble des frais : frais artistiques, temps de coordination-administration-réunions, déplacements, hébergements si nécessaire, restauration, binôme local.

Les frais liés à la communication des résidences ne sont pas compris dans ces montants.

La construction du projet

Il est attendu, dans la candidature, des éléments spécifiques (voir § contenus des candidatures) toutefois il est proposé que la préparation de la résidence se construise en 2 phases :

- une phase en amont de la candidature : l'artiste candidat aura la possibilité de venir, à ses frais, sur le territoire les 13 et/ou 14 juin afin de "rencontrer" le territoire et certains de ses acteurs et/ou structures cibles. Sur RDV uniquement auprès de Myriam Nimer-Berthés;
- après sélection : un temps d'immersion en octobre 2018 afin que l'artiste retenu finalise sa proposition pour le territoire et avec le territoire (étape qui doit être inclue dans le budget 2018-2019 de la résidence).

MODALITES DE CANDIDATURE

Critères

Artiste ou compagnie ou collectif d'artistes capables d'investir des lieux non dédiés à la pratique ou à la diffusion artistique.
Artiste ou compagnie ou collectif d'artistes capable d'intervenir auprès de différents publics tels que décrits précédemment et de s'adapter à leurs spécificités.
Compréhension des fondamentaux de la démarche et du territoire : contextes, enjeux, objectifs.
Artiste ou compagnie ou collectif d'artistes professionnel et structuré; raattaché à une structure juridique pouvant émettre des factures.
Artiste ou compagnie ou collectif d'artistes professionnel autonome dans ses déplacements.
Une attention particulière sera portée aux conditions techniques et matérielles des propositions: légèreté, coûts annexes limités, besoins spécifiques abordables …

Contenus des candidatures

L'artiste ou la compagnie ou le collectif d'artistes devra fourni

- une note d'intention en corrélation avec la démarche EAC, le territoire et l'appel à projet et précisant les modalités possibles d'interventions et leurs phasages;
- une présentation de l'artiste ou de l'équipe : ses références artistiques, la ou les disciplines proposées, 2 ou 3 références similaires de résidence-mission;
- une approche financière par poste et dans la limite indiquée;
- un calendrier de présence sur l'année 2018-2019.

Calendrier de la candidature

Lundi 25 juin midi : date limite de réception des candidatures.
Date de réception par la CCDB et non date d'envoi.
Lundi 02 juillet après-midi : rencontre des candidats présélectionnés à Dieulefit (nécessité de se rendre disponible).
Début juillet : choix définitif du candidat retenu
Juillet-août-septembre : préparation de la résidence 2018-2019
Octobre 2018 : début de la résidence, phase d'immersion

Contacts

Candidature à envoyer par mail ou par courrier postal

Monsieur le président – à l'attention de Myriam Nimer-Berthés
Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux
8 rue garde de dieu 26220 Dieulefit
ccpd.nimerberthes@orange.fr

Renseignements et prises de rdv pour les 13 et 14 juin :
Myriam Nimer-Berthés, chargée de mission tourisme culture patrimoine
04 75 46 46 05 / 06 73 16 94 45 / ccpd.nimerberthes@orange.fr

ANNEXE

EXTRAITS de la note de synthèse du Diagnostic du territoire en matière d'EAC

LE TERRITOIRE DE LA CCDB

La Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux regroupe 21 communes et 9 360 habitants. Elle est située à 30 km à l'est de Montélimar.

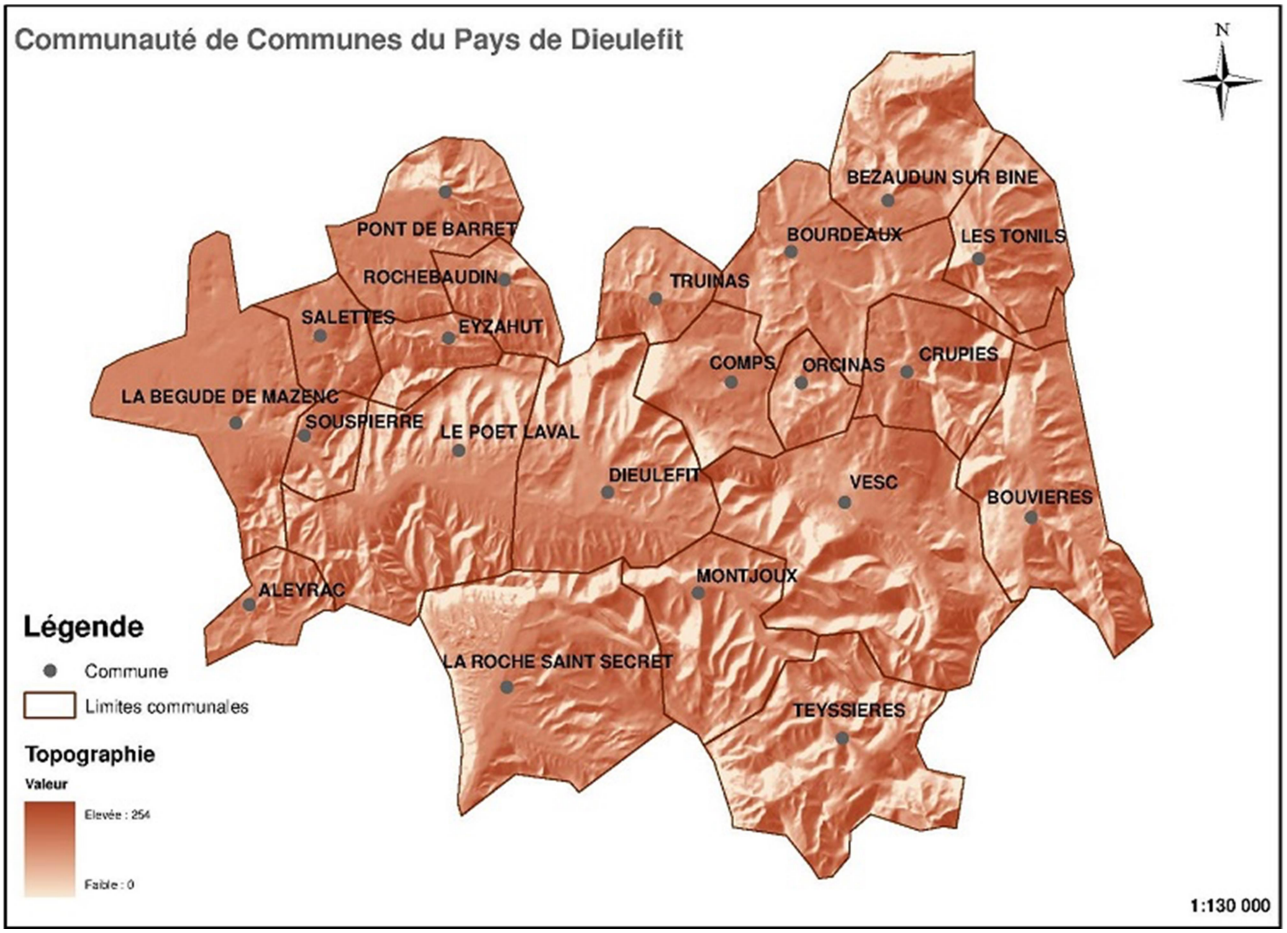

La région est située en Drôme Provençale, aux portes du PNR des Baronnies Provençales et à proximité de la plaine de Montélimar. Les paysages sont donc très variés avec la présence de plaines (altitude minimale environ 200m), des collines, mais aussi un relief semi montagnard avec une altitude maximale de 1544m.
Cette diversité des milieux entraine plusieurs climats. Autrefois, la région était très réputée pour le climatisme : Dieulefit est classé en 1928 « station climatique » en raison de son air pur et sec, sans vent ni canicule excessive.

Via sa position de carrefour, le territoire possède à la fois les caractéristiques paysagères du Diois (moyenne montagne), de la vallée du Rhône (plaine) et les caractéristiques de la Provence (champs de lavande).

La Communauté de Communes couvre un territoire de 37 208 hectares. C'est un espace de faible densité avec 24.4 habitants au km2 avec des différences internes fortes :

- 67.4 habitants au km2 sur le secteur de Dieulefit - Poët-Laval
- 37 habitants au km2 sur le secteur Ouest orienté vers Montélimar
- 9.8 habitants au km2 sur le secteur Est, plus montagneux

Le Pays de Dieulefit-Bourdeaux se caractérise par un déficit naturel persistant, malgré des apports migratoires constants. Cela signifie que ces apports migratoires sont composés d'une part importante de personnes âgées.
Les 15-29 ans ne représentent que 11.2% de la population et les personnes de plus de 60 ans représentent 31 % de la population
Un taux de chômage assez élevé en 2011 : 11.5%.
52,4% de ménages non imposables.
69,4% d'emplois salariés dont 12,2% cadres et professions supérieures.
30,6% d'emplois non-salariés dont 3% d'agriculteurs (moyenne nationale entre 1 et 1,5%).

Dieulefit ville centre, propose toutes les commodités en accueillant les services publiques principaux, administrations, commerces, services éducatifs, culturels, sociaux, sanitaires, médicaux, financiers etc. Tout en étant dans la desserte de Montélimar (30 mn), elle est protégée de « l'agglomérisation » parce que déjà reculée dans un paysage de moyenne altitude, à distance des voies de circulation de la vallée du Rhône.
Le secteur ouest, à l'image de La Bégude-de-Mazenc sa commune principale (1600 habitants), s'ouvre et se tourne vers la plaine de Montélimar et du Rhône. L'attractivité de l'agglomération montilienne joue non seulement en terme de consommation et d'emploi mais aussi par l'arrivée de nouvelles populations avec la construction de zones pavillonnaires périurbaines.
L'est de la communauté de communes regroupe 11 villages sur plus 50% de la superficie du territoire et compte seulement 25% des habitants. C'est une zone à très faible densité. Le bourg le plus peuplé, Bourdeaux, compte seulement 600 habitants, la plus petite commune Les Tonils recense 15 personnes. La densité du secteur n'atteint pas 10 habitants au km $^{2.}$
Ces trois secteurs appartiennent au même ensemble, sans vivre tout à fait au même rythme.
Les polarités urbaines de l'est sont plus externes à la communauté de communes qu'internes, le passage des cols de Boutière et du Pertuis, marque une barrière naturelle et symbolique avec Dieulefit. « Sur notre territoire, on n'a pas de lieu de passage-obligé, commun à toutes les communes ».
D'un côté, les axes routiers rapprochent Bourdeaux et les communes environnantes de Crest (30mn en voiture), de l'autre côté, les voies de circulation attirent les communes de La Roche-Saint-Secret et Teyssières en direction de Nyons. (25 à 35 mn en voiture).

L'ensemble de la communauté de communes n'est pas desservi en transport en commun : ni gare, ni car, exceptés les bus prioritairement scolaires qui relient Dieulefit à Montélimar et Dieulefit à Valréas.
Les déplacements privés se font en voiture, et scooter pour une partie des jeunes.
La tolérance, autorisée il y a quelques années encore, de véhiculer les élèves lors des sorties scolaire dans les voitures des parents accompagnateurs est aujourd'hui terminée.

Le problème de l'enclavement que seule résout la location coûteuse de cars, est une difficulté relevée par les enseignants qui défendent le besoin éducatif de sortir avec leurs élèves.
Formulée en terme de mobilité, d'accès, de flux, de distance, de temps, cette réalité du déplacement détermine des conditions de vie sur le territoire.

Forte de ses atouts identitaires culturels - tradition potière, patrimoines, histoire -elle possède un réseau d'associations dense et une présence importante d'artistes aussi bien dans ces domaines là que dans des esthétiques autres – spectacle vivant, arts plastiques.
Son offre culturelle est très étoffée durant la période estivale (festivals, expositions) et différentes structures sont ouvertes à l'année (un cinéma, une structure thématique - Maison de la Céramique - des galeries d'arts, trois médiathèques ...).
Des partenariats et projets sont parfois menés entre les acteurs culturels et ceux des domaines éducatif, socio-éducatif et socio-médical.
Cette dynamique locale importante cohabite avec des secteurs et un contexte relativement fragilisés puisque le territoire de Dieulefit-Bourdeaux est classé en zone de revitalisation rurale.
Si l'offre de pratiques artistiques est bien développée, elle est quand même majoritairement concentrée sur quelques villages. Les programmations culturelles hivernales sont beaucoup moins nombreuses qu'en été, voire inexistantes dans certaines communes, peu de salles permettant l'accueil de spectacles et de public dans de bonnes conditions (chauffage, équipements techniques). Qu'elle soit d'été ou d'hiver, l'offre culturelle manque souvent de lien et de médiation vers des publics non sensibilisés - ou tout du moins cette médiation n'est pas toujours rendue possible par manque de moyens financiers et/ou humains. Les porteurs de projets culturels reconnaissent eux-mêmes avoir beaucoup de difficulté à toucher de nouveaux publics.

Acteurs et structures :

- des artistes (spectacle vivant, arts plastiques ...)
- des artisans d'art dont 45 potiers
- des associations organisatrices/programmatrices de festivals, manifestations ou proposant des activités culturelles-artistiques (une quarantaine en tout)
- 1 école de musique intercommunale
- 3 médiathèques
- 4 galeries d'art
- 1 librairie
- 4 musées ou structure apparentées dont la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit
- 1 cinéma
- Un patrimoine bâti important (chapelles, villages perchés et de caractères, églises, cimetières protestants, ruines de châteaux, art Renaissance ...)
- 1 collège, 11 écoles
- 3 crèches, 1 lieu d'accueil parents-enfants (type Maison Verte), 1 Relais d'assistance Maternelle (RAM) avec temps d'accueil en groupe
- 2 centres de loisir intercommunaux, 1 service jeunesse intercommunal
- 1 hôpital local (service de médecine et de soins de suite), un centre de soins post- opératoire et de rééducation (Dieulefit Santé), maisons de retraites
- 2 ITEP, 1 CMS, 1 CAT, planning familial, resto du cœur
- Plusieurs clubs de sports de loisirs (rugby, foot, tennis, volley, danse, gym diverses, etc.)

- Offre de sports nature en pratique libre (nombreux itinéraires pédestre, vtt et équestre, vol libre, escalade)
- 3 piscines découvertes municipales
- Une histoire riche (histoire protestante et point de départ du sentier international Sur les Pas des Huguenots); histoire de l'accueil des réfugiés durant la 2snde guerre mondiale, histoire du climatisme et de la santé, histoire de l'éducation avec l'école de Beauvallon...
- Autres

Salles existantes
- La Halle à Dieulefit est un espace récent disposant d'une grande capacité d'accueil. Il permet d'accueillir des manifestations culturelles.
- La salle des fêtes de Bourdeaux est une salle semi-équipée
- Le Bled à Souspierre dispose d'une salle équipée
- La majorité des communes disposent d'une salle polyvalente pour l'organisation d'événements (12 communes sur 21 disposent d'une salle des fêtes)
- Salles des écoles
- Petites salles de travail dans certaines communes
- Gymnase à Dieulefit

Bien qu'elle n'ait pas retenu la compétence culture, la CCDB a intégré deux équipements culturels à l'échelle intercommunale : La Maison de la Céramique (Régie à autonomie morale et financière) et l'école de musique Carrefour d'animation et d'expression musicale (CAEM, association loi 1901). La Maison de la Céramique est inscrite dans les réseaux nationaux des maisons de la terre. Elle fait connaître la tradition potière du pays de Dieulefit, et participe des nouvelles professionnalisations des céramistes avec une offre de formation in situ. Avec ses expositions, ateliers pédagogiques et son marché des potiers, elle contribue à la croissance de l'activité économique des 45 artisans céramistes et potiers installés sur la communauté de communes et à la valorisation du patrimoine. Créée il y a tout juste 40 ans, l'école de musique (CAEM) donne accès à des pratiques instrumentales et vocales, à près de 300 personnes, enfants, jeunes et adultes. C'est un lieu ouvert et dynamique qui développe de multiples partenariats et fait croitre les pratiques collectives.
Les trois médiathèques demeurent de la responsabilité communale à Dieulefit, associative à La Bégude et intercommunale à Bourdeaux (SIVOM Pays de Bourdeaux). Celle de Dieulefit est dirigée par un bibliothécaire assisté d'une personne à temps partiel. La bibliothécaire de Bourdeaux assure un mi-temps. A la-Bégude-de-Mazenc, la mairie a mis à disposition de l'association « Vivre au village » une employée de la mairie à raison de 12h par semaine.

Le paysage culturel s'anime et se densifie aux beaux jours, expositions, galeries, concerts. Des festivals et événements ponctuent l'été et l'automne Cette effervescence culturelle et artistique soutient l'économie du tourisme à la période de l'année où les villages voient leur population doubler, où les résidences secondaires s'ouvrent. Le dynamisme des structures culturelles, associatives tient beaucoup à la présence de bénévoles. C'est un atout mais aussi une fragilité.

A Pont-de-Barret, la CCDB développe avec Le Quai une expérience intéressante et vivifiante pour le village. La commune, propriétaire d'anciens moulinages, les loue à une vingtaine de créateurs, artistes, artisans. Chacun y a son atelier, des coopérations s'organisent, ils font vivre le lieu et l'ouvrent aux habitants, aux publics Le Quai organise de temps à autres des expositions et de petits événements.

Au croisement des patrimoines, le Pays de Dieulefit Bourdeaux garde une mémoire vive de l'exil et du refuge. Exil des Huguenots après la révocation de l'Edit de Nantes, refuge à Beauvallon, aux heures sombres de la seconde guerre mondiale, pour des hommes, des femmes, des enfants fuyant les persécutions. Ces questions lient les migrations humaines passées et présentes. Elles sont portées par diverses associations du territoire de la CCDB, au sein de projets et de réseaux nationaux et internationaux. Elles offrent un espace de réflexion ouvert sur le monde contemporain.

Sept compagnies de théâtre, marionnettes, commedia dell'arte (pas de création chorégraphique) sont installées en différents villages, pour certains depuis longtemps et ne travaillent pas uniquement sur le pays de Dieulefit Bourdeaux.
L'offre en spectacle vivant est plus importante en musique qu'en théâtre. Du classique, du jazz, des chorales … souvent à l'initiative de bénévoles, de musiciens qui ont des attaches avec le territoire; presque tous programment entre avril et septembre.

L*a Halle* à Dieulefit, est la seule salle municipale de spectacles réellement équipée, mais Bourdeaux a inauguré en 2014 une belle salle des fêtes, semi-équipée qui peut accueillir des petites formes de spectacle et les séances du cinéma itinérant. Quelques lieux privés assurent une programmation régulière : la Bergerie de Peyrache à Bouvières le Bled, gère à Souspierre sa propre salle, techniquement équipée, elle peut être louée.
Le Labor, cinéma associatif de Dieulefit propose une programmation tout public. Bourdeaux participe au réseau de cinéma itinérant de la Fédération des Oeuvres Laïques et avec le concours de bénévoles, annonce une séance par semaine programmée l'été en plein air et une séance par mois l'hiver dans la salle des fêtes.
La création d'une web radio, Radio là, est une initiative portée depuis deux ans par des bénévoles.

Loin d'être un désert culturel ou une zone de relégation, le Pays de Dieulefit-Bourdeaux n'en demeure pas moins au regard des paramètres nationaux d'équilibre des régions et des territoires, une zone géographique présentant un déficit sur des critères socio-démographiques et une présence peu marquée du ministère de la Culture.

La C.T.E.A.C.

L'Etat[1], le Département de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Canopé[2] et la Caisse d'allocations familiales ont signé conjointement en décembre 2017, une C*onvention cadre 2017-2022 d'éducation aux arts et à la culture en Drôme*.
Ils sont ainsi convenus d'une approche concertée pour identifier et accompagner des établissements publics de coopération intercommunale via des conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle (CTEAC). Ces conventions « *permettent de coordonner l'intervention de tous les signataires sur un territoire intercommunal et de faire converger leurs financements vers un projet commun.* »

Depuis quelques années, l'Etat a fait de l'EAC, une priorité. Le Président de la République a souhaité que 100 % des enfants (en temps et hors temps scolaire) puissent accéder à des pratiques artistiques, découvrir des œuvres, rencontrer des artistes, mieux connaître

[1]Pou l'Etat / Le ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ; Le ministèrere de l' Education nationale - Jeunesse, Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Drôme, Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Drôme ; Le ministère de la justice - Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Drôme-Ardèche ; Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes.

[2] Sous tutelle du ministère de l'Education nationale, le réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias répondant aux besoins de la communauté éducative.

et situer le rôle des arts et de la culture dans la construction de soi, de son jugement critique et de son rapport aux autres. L'introduction de l'éducation artistique et culturelle dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et la mise en place des *Parcours d'éducation artistique et culturelle* ont depuis 2013, sensibilisé les professionnels et les familles aux enjeux de l'art dans l'éducation. Le 20 mars 2017, les ministères de la Culture et de la Communication, et des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, ont signé un protocole d'accord visant à favoriser l'éveil artistique et culturel du jeune enfant.

La Région Auvergne - Rhône-Alpes affirmant ses orientations de politique culturelle en 2017, a choisi de « *Faciliter l'accessibilité territoriale et sociale à la culture, l'élargissement et la diversification des publics.* » et de « *Soutenir l'éducation et la transmission à travers la culture, avec le soutien aux projets et les actions éducatives* ». De par ses compétences et sa politique éducative en faveur de la jeunesse, des lycéens et les apprentis, elle facilite la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle.

Le Conseil départemental de la Drôme a depuis 2015 choisi d'orienter sa politique culturelle en faveur de l'éducation artistique et culturelle, avec une attention forte aux particularités du territoire. Le département est marqué par deux identités géographiques avec à l'ouest, la vallée du Rhône peuplée, organisée en grandes aires urbaines et à l'est les reliefs du Vercors, du Diois, des Baronnies, zones montagneuses relativement peu habitées, éloignées des grands axes de circulation. Le Conseil départemental renforce les synergies locales et le dialogue entre acteurs culturels, éducatifs, sociaux, il soutient et accompagne les intercommunalités drômoises, identifiées comme prioritaires, notamment celles des milieux ruraux les plus isolés.

La Caisse d'Allocations Familiales qui forme la branche « famille » de la Sécurité sociale, assure, à l'échelle locale, une action sociale essentiellement collective (assistance technique, subventions). La CAF de la Drôme dans le cadre d'actions favorisant l'épanouissement des familles et l'accompagnement à la parentalité, encourage les initiatives facilitant l'accès à la culture pour tous.

De plus en plus l'éducation artistique et culturelle et l'action culturelle se rejoignent pour penser l'émancipation des personnes, pour penser leur socialisation localement et globalement, quelques soient leurs âges et leurs conditions de vie

Le pilotage de la C.T.E.A.C. Dieulefit-Bourdeaux est assuré par plusieurs instances et personnes :

- Le comité de pilotage réunit un représentant des signataires de la convention
  Il étudie le bilan de la convention pour la saison écoulée et décide des orientations pour la saison suivante. Il fixe le budget de la C.T.E.A.C. et décide de la répartition de ce budget.
- Le comité technique réunit le coordinateur CCDB, le coordinateur-relai, le représentant de l'Education nationale (1er ou 2d degré), le représentant des structures artistiques et culturelles locales partenaires, le représentant des structures sanito-socio-éducatives locales partenaires. Il s'associe l'expertise du CD26.
  Il est en charge de la mise en œuvre sur le terrain de la convention, il décide, organise et régule la mise en œuvre technique des phases et projets des résidences territoriales.
- Le coordinateur CCDB : Myriam Nimer-Berthés, chargée de mission tourisme culture patrimoine

Il coordonne la rédaction, la signature, le budget de la CTEAC. Il organise l'appel à projet pour les résidences territoriales. Il coordonne la rédaction et la signature des conventions de résidence Il coordonne le projet prévisionnel appliqué mis en œuvre dans le cadre de la CTEAC. Il veille à son bon déroulement. Il facilité la rencontre initiale avec les artistes locaux en début de résidence afin que le dialogue et la coopération s'engagent et convergent pour nourrir un projet plus large.

- Le coordinateur-relai issu de la structure culturelle locale professionnelle : Caroline Dumas, directrice du CAEM.
  Il accueille et guide sur le territoire l'artiste invité à résider. Il organise et facilite sa rencontre avec les structures, publics ciblés et acteurs culturels locaux. Il accompagne l'artiste dans l'organisation pratique de sa résidence (plannings, hébergements …). Il met ses ressources artistiques et culturelles au service de la résidence.

LES PUBLICS PRIORITAIRES sur la CCDB

Personnes âgées

Le vieillissement de la population est une réalité qui touche particulièrement Dieulefit (42% de la population de la ville a plus de 60 ans) mais aussi dans une moindre mesure le secteur est. La tranche des 40-59 ans, en hausse, laisse présager la continuation de cette tendance. Avec un solde naturel négatif (plus de décès que de naissances), ce sont les mouvements migratoires et entre autres, l'emménagement sur la CCDB de retraités qui fait progresser le nombre total d'habitants.

Les personnes âgées si elles relèvent de la catégorie des personnes fragiles, isolées, sont particulièrement ciblées pour bénéficier des résidences d'artistes de la CTEAC.

- Ces personnes sont généralement résidentes de maisons d'accueil (EHPAD, UPV etc.). C'est avec le concours des professionnels des champs sanitaires, sociaux et médicaux que se pensent des projets artistiques et culturels concertés. La dynamique pour enclencher des projets en direction des résidents grâce au travail d'un-e médiateur - trice est probante à l'EHPAD Leïs Echirous. La médiatrice sait agir sur les dispositifs et les partenariats pour monter des projets : Culture-santé, classe culturelle numérique et les partager avec d'autres acteurs : les Hirondelles, l'école maternelle de Dieulefit…
- Lors des entretiens, a été cité le besoin de prendre en compte les personnes âgées, isolées, relativement dépendantes, logées chez elles et accompagnées par les services d'aide à domicile. Trois structures, deux à Dieulefit, une à Bourdeaux assurent ce type de services à la personne. Mais comment faire ? Les artistes dans le cadre de la résidence ne peuvent intervenir à domicile, à l'intention d'une personne. L'EAC concerne potentiellement toutes les personnes mais seulement des personnes regroupées parce que les démarches engagées par ces pratiques visent une appropriation personnelle à partir d'une participation collective. Elles ne se confondent pas avec l'art thérapie. Elles ne se font pas dans une relation individuelle.

A la demande des associations de service à la personne et si la CTEAC le permet, il serait intéressant d'envisager à destination de leurs personnels (les auxiliaires de vie), une formation à l'éveil artistique, au cours de laquelle l'artiste en résidence pourrait intervenir. Cette formation évoquerait les enjeux et l'intérêt des dispositifs artistiques pour et avec les personnes isolées mais aussi proposerait aux auxiliaires de vie de faire eux-mêmes, elle-même l'expérience de pratiques artistiques collectives.

- Enfin les retraités avant d'être dépendants, participent de la force vive du mouvement bénévole associatif très développé au sein de la CCDB.

Génération des jeunes en temps scolaire

Les politiques d'éducation artistique et culturelle ciblent les jeunes en temps scolaire et hors temps scolaire en essayant d'articuler en cohérence tous ses temps de vie. Le Parcours d'éducation artistique et culturelle l'outil de cette cohérence recherchée.

En temps scolaire

*1er degré : huit communes conservent leur école publique. L'école est un lieu de vie et de rencontre essentiels aux villages. Trois communes (Dieulefit, La Bégude, Bourdeaux) ouvrent au moins 5 classes. Deux communes (Vesc et Monjoux) du secteur-est ont une classe unique.

Les effectifs scolaires (environ 800 élèves dans le 1er degré) sont en augmentation notamment à La Bégude-de-Mazenc.

Les moyens financiers proviennent des mairies et des parents d'élèves (associations, Sous des écoles). Les occasions de découvertes culturelles se répartissent entre

- des sorties en direction des structures culturelles de la Drôme et de l'Ardèche
- le recours aux ressources locales : séances de cinéma, expositions à proximité, artistes plasticiens, parents musiciens…
- certaines communes financent un musicien intervenant (Musiflore-CMR, CAEM, ou musicien indépendant),
- une classe orchestre résonne à l'école primaire Les Junchers à Dieulefit. La commune a financé 25 instruments.

Pour les écoles, la ressource en livres (et lectures de contes) est assurée par les trois médiathèques qui accueillent les élèves en leurs murs ou bien, avec l'aide de bénévoles qui apportent et renouvellent régulièrement un stock de livres en classe.

*Second degré : le seul collège du territoire, à Dieulefit, accueille 380 élèves et 45 enseignants et personnels administratifs. C'est l'ensemble d'une tranche d'âge du périmètre de la communauté de communes, qui est rassemblé.

Le Contrat d'objectifs (2016-2020) de l'établissement, dès les premières lignes présente son *Volet d'action culturel* dont l'objectif « est l'accès à la culture pour tous les élèves afin de développer le goût pour les apprentissages ». De manière concrète l'équipe enseignants veut « développer des parcours éducatifs notamment les parcours d'éducation artistique et culturelle en s'appuyant sur les outils numériques ».

Certaines structures culturelles élaborent avec des enseignants les projets de découverte ou d'approfondissement.

Le collège a mis en place une web-radio et acquis le matériel (ordinateur, ampli, table de mixage, micro, enregistreur, casque etc.), un bénévole vient accompagner et transmettre son expertise radio. Peu de projet avec la médiathèque pourtant voisine. Chaque année, les élèves de 6ème se rendent à Vaison-la-Romaine pour des découvertes archéologiques et participent à des ateliers.

A la fin du collège, les élèves lycéens ou apprentis suivent leur scolarité principalement à Montélimar ou Nyons. Il n'y a pas de lycée au sein de la communauté de communes.

La Mission locale Portes de Provence (couplée à celle de Montélimar agglomération) dispose d'un local à Dieulefit. Elle assure quelques permanences hebdomadaires pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Génération des jeunes hors temps scolaire

Le service enfance-jeunesse de la Communauté de communes Dieulefit -Bourdeaux gère une offre d'accueil de loisirs intercommunale pour des enfants et des jeunes dans quatre bourgs : Dieulefit, La Bégude-de-Mazenc, Bourdeaux et Pont-de-Barret. Dotés d'un budget

et d'une équipe d'animateurs diplômés, les accueils (ASLH, SJI[3]) aux horaires variables selon les lieux et les âges des enfants et des jeunes, sont élaborés à partir d'un *Projet pédagogique des actions-jeunesse Intercommunales 2015-2018,* véritable outil de connaissance de la mise en œuvre de la politique jeunesse de la CCDB. Il s'agit d'un projet dynamique qui programme au fil de l'année et des vacances scolaires une multitude d'activités attractives et corrélées à l'analyse de problématiques identifiées. Ces trois années, l'accent a été mis avec succès sur la mise en projets des jeunes pour favoriser des démarches d'émancipation, organisation de voyages à l'étranger (découvertes de dispositifs écologiques à Amsterdam…), participation à des chantiers solidaires et citoyens pour des communes, brico-construction et customisation d'une caravane (12 couchages possibles, et équipement vidéoprojection). Les thèmes du voyage, des rencontres et des coopérations étaient au cœur des projets. Le Service jeunesse est labellisé « Points ressources d'accompagnement des projets de jeunes » par la Caf et la DDCS de la Drôme.

Les jeunes en institution

A Poët-Laval l'ITEP *Les Hirondelles* accueille 27 enfants. A Bourdeaux, Le « Rayon de Soleil de l'Enfance », maison d'enfants à caractère social[4], s'ouvre à 24 enfants et jeunes.
L'ITEP de Beauvallon[5] accueille une cinquantaine d'enfants majoritairement âgés de 10 à 13 ans. (Seul l'ITEP de Beauvallon a été rencontré lors des entretiens).
Beauvallon porte en mémoire l'histoire de Marguerite Soubeyran et Catherine Krafft qui fondèrent l'école en 1929 sur les fondements d'une pédagogie de l'éducation nouvelle.
Cette réflexion pédagogique se perpétue « l'organisation du travail est construite sur les langages artistiques ». Les classes scindées en deux groupes alternent matin et soir un temps de classe sous la responsabilité de l'enseignant et un temps d'ateliers conduit par un maitre d'atelier. Une chorale enfants-adultes s'entraine et se produit à Beauvallon et ailleurs. L'école est équipée d'une salle de cinéma de 32 fauteuils.
Des partenariats occasionnels sont réalisés avec le CAEM, avec la Cascade (Pôle national des arts du cirque) à Bourg-Saint-Andéol (07).

Petite enfance

Crèches, Relais d'assistantes maternelles, Lieu accueil enfants-parents
La CCDB s'est dotée d'une politique petite-enfance dont le développement se poursuit à partir de :

- deux lieux multi-accueils (Dieulefit et La Bégude, 45 places) gérés pour le compte de la communauté de communes par EOVI Services et un accueil associatif 20 places à Bourdeaux,
- Un Relai d'assistantes maternelles ouvre un jour par semaine à Dieulefit, un jour à La Bégude. 40 assistantes maternelles travaillent sur le territoire.
- Un lieu-accueil enfants parents, ouvre une demi-journée par semaine à Dieulefit, Un tel lieu est en projet à La Bégude.

[3] Accueil de loisirs sans hébergement, Service jeunesse intercommunal.
[4] « Enfants et jeunes de 5 à 18 ans pour lesquels un moment de distanciation d'avec la famille est souhaitable. Elle propose aux enfants un accompagnement pour renforcer les liens sociaux dans un cadre éducatif, permettant une adaptation harmonieuse aux parcours familiaux. » (Extrait site http://www.lerayondesoleil.asso.fr)
[5] Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) « accueille des enfants de 6 à 16 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé. Les élèves bénéficient d'un soutien psychologique, éducatif et pédagogique individualisé. » (extrait site Les Hirondelles)

Les éducatrices de jeunes enfants organisent facilement des situations d'éveil sensible avec les enfants « on chante beaucoup en crèche, on met de la musique, on danse… On travaille avec des marionnettes, tous les jours la marionnette nous accompagne. »
L'ouverture artistique et culturelle de la prochaine CTEAC est attendue en priorité pour le RAM, à destination des assistantes -maternelles. C'est presque une formation qui est demandée, en chant et musique.

Adultes en institutions

Différentes structures sanitaires, sociales, médicales accueillent ou accompagnent des adultes situation momentanée ou durable de dépendance : Dieulefit Santé, centre de réadaptation spécialisé, Le Bastidou foyer d'accueil médicalisé de personnes handicapées au Poët-Laval, l'ADEFI entreprise adaptée qui emploie des travailleurs handicapés, Reconnaissance foyer de vie pour adultes handicapés à Dieulefit, le Foyer Picard accompagnement et logement de personnes porteuses de handicap mental, Le Gué au Poët-Laval centre de soin et de prévention en addictologie.
Chacune de ces structures accueille un public qui a ses propres contingences. Mais pour tous, il faut du temps pour installer une relation de qualité apaisante. La relation est d'abord médiée par les professionnels socio-éducatifs. Là encore l'adresse artistique et sensible à des personnes dépendantes impose qu'un réel travail collectif, partenarial préalable soit effectué. Il faut s'assurer que les conditions de durée, de cadre de rencontres, de nature de la proposition sont adaptées au cadre de vie de la personne.